

# L'Arrosoir Ô Légumes

## Acte d'engagement volaille

### Consommateur – Producteur



#### Entre l'adhérent :

NOM & Prénom :

courriel :

Adresse :

Tél. Domicile :

Tél. Portable :

#### Qui s'engage à :

- ⊗ Régler par avance ses commandes sur la période de livraison de 12 mois ;
- ⊗ **Accepter une régularisation des prix deux fois dans la période de livraison (novembre et avril)**
- ⊗ Trouver un remplaçant en cas d'absence ;
- ⊗ Être solidaire des aléas de la production ;
- ⊗ Participer à la vie de l'association et assurer une distribution tous les 2 mois.

#### Et la Productrice de Volailles :

Olivia QUILLET  
Ferme de Laruscade  
1074 route de saint Yzan de Soudiac 33620 Laruscade

fermedelaruscade@gmail.com

#### Qui s'engage à :

- ⊗ Échanger et fournir une information fréquente aux adhérents sur les produits ;
- ⊗ Garantir la fourniture de produits issus de sa propre production ;
- ⊗ Apporter les produits commandés sur le lieu de distribution aux jours et heures convenues
- ⊗ Les volailles seront livrés en camion frigorifique, le prix tient compte du coût de la livraison
- ⊗ **Le prix moyen figure sur l'engagement, le prix réel qui figurera sur le poulet sera relevé par le coordonnateur afin de permettre une régularisation deux fois par an novembre et avril. (13€ le kg TTC livré)**

La commande sera composée par l'adhérent avec un minimum de 80€ de commande, selon la répartition de son choix. Le règlement s'effectue à la remise du contrat avec 1 chèque par livraison, du montant de la livraison concernée, daté du jour de rédaction du chèque (pas du jour de livraison)

Date de livraison	Poulet de 1,6 kg à 1,9 kg Prix : 22,75€		Poulet de 2 kg à 2,4 kg Prix : 28,60€		Poulet de 2,5 kg à 3 kg Prix : 32,80 €	
	Nbre	Montant	Nbre	Montant	Nbre	Montant
24/05/2023						
21/06/2023						
6/09/2023						
19/10/2023						
22/11/2023						
20/12/2023						
24/01/2024						
21/02/2024						
20/03/2024						
17/03/2024						
<b>Total</b>						

Les prix s'entendent TTC (TVA 5,5%) Le montant total du contrat :.....€

**Règlement composé de ..... chèques, pour un total de .....€ remis avec le contrat à l'ordre de  
Ferme de Laruscade**

**LIVRAISON – DISTRIBUTION DES VOLAILLES**

Période de livraison : **l'avant dernier mercredi** du mois( sauf en septembre 2023)

Lieu : Mairie de Floirac, avenue Pasteur, 33 270 Floirac

Horaires : de 18H30 à 19h45

➤ **CONDITIONS DE RÈGLEMENT**

Les coordinatrices remettront à la productrice les chèques correspondant à la livraison du jour, les chèques seront encaissés dans les jours suivant la livraison

➤ **REFERENCES**

Le présent acte d'engagement s'appuie sur la charte de l'association à laquelle les parties s'engagent à se référer durant la durée du présent engagement.

Fait à Floirac en 1 exemplaire à remettre signé aux coordinatrices le	
L'adhérent	La productrice